

Aménagement d'un corridor VivaCité sur la 3^e Avenue Est

Activité de participation publique

Atelier d'échanges

Date et heure

17 février 2025, à 19 h

Lieu

Arpidrome, 750 Rue de la Sorbonne

Déroulement de l'activité

1. Ouverture de la séance
2. Mot d'introduction de M. Pierre-Luc Lachance
3. Présentation du projet
4. Période d'échanges en atelier
5. Retour en plénière
6. Mot de la fin.

Activité réalisée à la demande de :

Équipe VivaCité

Participation

Élu municipal :

- **Pierre-Luc Lachance**, vice-président du comité exécutif responsable des dossiers du Transport et de la mobilité active et conseiller municipal du district de Saint-Roch–Saint-Sauveur

Responsables du projet :

- David O'Brien, directeur de projet – mobilité et équipe VivaCité
- Véronique Samson, conseillère en planification du transport, équipe VivaCité
- Thomas Harvey-Gasse, agent de recherche, équipe VivaCité
- Constant Pilote, ingénieur, équipe VivaCité

Animation de la rencontre

- Ernesto Salvador Cobos, conseiller en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications

Nombre de participants

15 participants

Projet

Secteur concerné

Arrondissement de Charlesbourg

3^e Avenue Est, entre le boulevard Henri-Bourassa et la 79^e Rue, dans l'arrondissement Charlesbourg.

Les aménagements proposés s'inscrivent dans le cadre de la Vision de la mobilité active de la Ville de Québec et font suite au questionnaire en ligne déployé du 2 décembre 2024 au 26 janvier 2025, portant sur les habitudes et les besoins en matière de mobilité et de verdissement dans le secteur.



Description du projet

Aménagement d'un corridor VivaCité permanent de 1,6 km sur la 3^e Avenue Est, entre le boulevard Henri-Bourassa et la 79^e Rue:

- Nouveau lien cyclable structurant, fonctionnel à l'année (en rouge)
- Connexions avec le réseau cyclable régulier (en vert) : 79^e Rue, 76^e Rue et 70^e Rue Est

Documentation disponible sur le site Internet de la Ville de Québec

<https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/activites/fiche.aspx?IdProjet=810>

Commentaires et questions des citoyens

1. Tronçon nord du CVC : entre 79^e Rue Est et la 71^e Rue Est

Ce qu'on aime :

- Ralentissement de la circulation automobile (*3).
- Bollards, plus appréciés qu'une séparation physique.
- Moins de stationnement, plus sécuritaire.
- Diminution de la vitesse.
- Diminution de la circulation.
- Meilleure sécurité des piétons et cyclistes.

Ce qu'on aime moins :

- Pas de proposition pour sécuriser la 76^e Rue (feux, éclairage).
- Tenue des bollards (déformés dans le temps) – moins beau à voir. Choisir des bollards résistants.
- Mettre des Stop ou feux aux intersections dangereuses.

Situations ou enjeux spécifiques à connaître pour l'aménagement du CVC dans ce secteur :

- Il ne semble pas y voir de sécurisation des traverses piétons aux intersections avec traverse, mais sans panneau d'arrêt, comme la 74^e Rue Est.
- Des écoliers y traversent et peu de voitures s'arrêtent au passage piétonnier pour les laisser passer.
- Habitude de déposer la gravelle des terrains accumulée durant l'hiver sn bordure de rue, cela va se retrouver dans la piste cyclable au printemps.
- Carrefour devant le Cégep / Patro, 76 rue, mais aussi 75^e et 77^e (manque d'éclairage / feux de circulation).

2. Tronçon du milieu du CVC : entre 71^e Rue Est et la 60^e Rue Est

Ce qu'on aime :

- Ralentissement de la circulation de façon efficace (*2).
- Plus sécuritaire pour piétons et cyclistes (*2).
- Réduction de la circulation des automobiles et autobus.
- Diminution du bruit.
- Moins de roche sur les terrains lors de l'épandage.
- La vélo rue (devrait être tout le long).

Ce qu'on aime moins :

- La déviation, le contournement du tronçon du milieu provoquera de la circulation dans sur les rues avoisinantes.
- Il serait mieux de ralentir la circulation avec des dos d'âne, des limites de vitesse et de photos radar (essayer cette formule avant d'aménager une déviation).

- Impact des déviations sur les rues avoisinantes.
- Déneigement, ordures.
- Trottoirs endommagés.
- Inquiétude quant à une diminution de la desserte en autobus.
- Ajouter un trottoir sur la 60 Rue jusqu'à Henri-Bourrassa pour sécuriser les piétons, étant donné une possible augmentation du trafic automobile sur ce tronçon.
- Il faudrait garder le statu quo sur ce tronçon, les déviations sont inutiles.
- Mettre des dos d'âne – ilots de ralentissement pour ralentir la circulation plutôt que la dévier (surtout à la 71^e rue).

Situations ou enjeux spécifiques à connaître pour l'aménagement du CVC dans ce secteur :

- Déneigement.
- Ordures
- Vitesse non respectée.
- Arrêts non respectés.
- Traverse de piéton?
- Ajouter un trottoir sur la 60 Rue jusqu'à Henri-Bourrassa pour sécuriser les piétons, étant donné une possible augmentation du trafic automobile.
- Tenir compte des conditions de neige et des pentes de Québec.

3. Tronçon sud du CVC : entre la 60^e Rue Est et le boulevard Henri-Bourrassa

Ce qu'on aime :

- Bollards, plus appréciés qu'une séparation physique.
- Moins de stationnement, plus sécuritaire.
- Diminution de la vitesse.
- Meilleure sécurité des piétons et cyclistes

Ce qu'on aime moins :

- Possible augmentation de la circulation sur ce tronçon.
- Tenue des bollards (déformés dans le temps) – moins beau à voir. Choisir des bollards résistants.
- Mettre des Stop ou feux aux intersections dangereuses.
- Les bollards il faudrait pouvoir les enlever l'hiver.

Situations ou enjeux spécifiques à connaître pour l'aménagement du CVC dans ce secteur :

- Déneigement.
- Ramassage des ordures.
- Connexion avec le corridor des Cheminots.
- Rendre le carrefour Henri-Bourrassa /3^e Rue plus sécuritaire.
- Zone d'Arrêt plus large au <Carrefour avec Henri-Bourrassa.

Nombre d'interventions

15 interventions.

Prochaines étapes

Transmettre ce rapport à l'équipe VivaCité et le publier sur la page Internet du projet.

Réalisation du rapport

Date

14 mars 2025

Réalisé par

Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques, Service des relations citoyennes et des communications